



Commune de Seilhac
 > BULLETIN D'INFORMATION
 Mai/Juin 2012



CADRE DE VIE

>> L'eau de votre robinet...

Créé en 1970 par les communes de Lagraulière, Saint-Jal et Seilhac, le Syndicat intercommunal d'Alimentation en Eau Potable du Puy des Fourches dessert les abonnés de ces trois communes et 75 abonnés des communes limitrophes soit l'équivalent de 4 000 habitants. Le Syndicat est géré par un conseil composé de 9 élus (3 par commune). Le fonctionnement est assuré par quatre agents techniques et une secrétaire, tous à temps plein.

Le Syndicat assure en régie directe l'exploitation des captages, forages et prises d'eau, des stations de traitement, des réservoirs et des canalisations du réseau de distribution, la pose des nouveaux compteurs, la relève des index des compteurs ainsi que la facturation. Une permanence technique est assurée 7 jours/7, 24 h/24. Le réseau de canalisations est d'une longueur totale de 160 kms. Depuis 2008, dix kilomètres de canalisations ont été renouvelées et 3,5 kms de nouvelles canalisations ont été réalisés.

>> Les ressources du Syndicat

Les prélèvements d'eau sur les ruisseaux des Yeix et de la Gorce à Cérizat, les captages de Magueur à Seilhac et la source d'Espieussas à Lagraulière ne sont pas conformes aux lois du 2 avril 2004 et 30 décembre 2006 qui mettent en application la « Directive Européenne Eau » du 23 octobre 2000. Ainsi, le Syndicat est contraint d'abandonner 80 % de sa ressource. Parmi toutes les solutions proposées, seule une prise d'eau sur la Vézère, en amont d'Uzerche, pourra satisfaire les besoins. De plus, cette solution rentre dans le cadre d'une démarche de mutualisation des installations avec d'autres collectivités. Les études concernant la mise en place du périmètre de protection sur la Vézère ont débuté en automne 2010 et doivent se terminer au printemps 2012. A l'automne prochain, sera lancée l'étude technique du projet.

>> 2011, une année exceptionnelle

En dehors de la période allant du 15 juillet au 10 août, tout le reste de l'année 2011 fut particulièrement sec, et cela jusque début décembre. Concernant nos ressources, les premières difficultés apparurent

début mai, date à laquelle les maires des trois communes et le président du Syndicat ont demandé à la population de bien vouloir faire « un usage économe de l'eau potable ». Le 30 mai, Monsieur le Préfet prit un arrêté préconisant la restriction d'usage de l'eau potable. Cet arrêté n'est plus en vigueur depuis le 15 septembre 2011.

Vos élus ont décidé d'engager un processus pour trouver une ressource complémentaire. Seul le Syndicat du Maumont (Eaux Grandes à Saint-Mexant) avait la capacité de le faire (via le réseau d'eau de la commune de Naves). Des travaux ont été réalisés et les deux réseaux ont été reliés aux Cabanes de Soleilhavoup. Les installations sont opérationnelles dans les deux sens, chaque collectivité pourra en cas de besoin, venir en aide à l'autre.

>> Travaux

Début 2011, le village de Brudieux qui, jusqu'à présent, n'était pas alimenté en eau potable, a été raccordé au réseau d'alimentation d'eau potable (600 mètres de canalisations et 6 branchements).

A l'automne 2011, le réseau de canalisations alimentant le village des Ferrières a été entièrement renouvelé par les agents du service technique du Syndicat (1,300 kms de canalisations et 15 abonnés)

Début 2012, le « Chemin du Bois de l'Arche » à Seilhac, a été entièrement renouvelé (300 mètres de canalisations et 21 branchements).

Pour tous ces travaux, le Conseil Général participe au financement à hauteur de 20 % à 40% des coûts hors taxes.

Le Conseil Syndical en novembre dernier a décidé de réaliser une cartographie informatisée du réseau de canalisations d'eau potable, subventionnée par l'Agence de l'Eau et le Conseil Général.

Enfin, il est prévu de renouveler certaines canalisations vétustes, soit par entreprises après adjudication, soit en régie directe par les agents du Syndicat.

Le président,
 Pierre Barlerin



Commune de Seilhac
 > BULLETIN D'INFORMATION
 Mai/Juin 2012



AGENDA

>> **Vendredi 18 et samedi 19 mai, 2ème rassemblement national suzuki vitara** à 12h00, Lac de Bournazel

>> **Samedi 19 mai, soirée café théâtre Les Banturles avec Yves Désautard**, à 21h00, salle des associations, organisée par le comité des fêtes. réservations 06 32 15 83 13.

>> **Dimanche 20 mai, triplète de pétanque** AS Pétanque de Seilhac : 05 55 27 03 15

>> **du 23 mai au 16 juin, dans le cadre de Coquelicotcontes, exposition «Kumbarêve et réalité»** à travers un conte sénégalais Médiathèque de Seilhac. Aux heures d'ouverture de la Médiathèque.

>> **Mercredi 23 mai Lectures sous l'arbre à palabres** venez-vous rassembler, à l'ombre du baobab, pour écouter des lectures d'Afrique. Proposé à tous les enfants. Salle du conseil Municipal à 10h

>> **Samedi 26 mai, Nadine Andrieux et son orchestre** à 21h00, salle des associations, soirée organisée par le comité des fêtes. Possibilité de restauration réservations 06 32 15 83 13.

>> **Mercredi 30 mai «De bouche à oreilles», spectacle conté par Boubacar Ndiaye** pour les enfants à partir de 3 ans. Dans le cadre de Coquelicotcontes, Salle Cerous à 10h00

>> **du 5 juin au 16 juin, exposition des réalisations des linogravures** de Seilhac à la Médiathèque de Seilhac. Aux heures d'ouverture de la Médiathèque.

>> **Mercredi 6 juin, Lire et faire lire : l'Afrique** Proposé aux enfants de 5 à 12 ans. A la Médiathèque. ATTENTION : inscription obligatoire, nombre de places limité.

>> **Vendredi 8 juin, soirée T'as d'beaux jeux** Mairie, salle Cerous, dès 20h. Rens. : Benoit au 05 55 21 69 82

>> **Samedi 9 juin, après-midi intersports** organisée par le club de basket et le foyer rural de Seilhac.

>> **Mercredi 13 juin, L'heure du conte : Contes du village** par Les Passeurs d'Histoires. Proposé à tous les enfants. A 10h00 à la Médiathèque.

>> **Samedi 16 juin, kermesse de l'école** organisée par l'Association des Parents d'Elèves de Seilhac avec la participation des enseignants, des écoliers, du personnel périscolaire et des bénévoles. A partir de 8h30, spectacle des enfants, puis dans la cour de l'école, nombreuses animations. Vers 12 h00, barbecue géant. Renseignements au 06 17 90 08 49

>> **Samedi 16 juin, trophée des associations de l'AS Pétanque** AS Pétanque de Seilhac : 05 55 27 03 15

>> **Jeudi 21 juin, Fête de la Musique** place de l'Horloge, organisée par l'association PSST ! et l'association de la Pétanque, avec le soutien de la mairie. Avec le groupe Santa Maria, musique arabo-andalouse et le duo Nikini (chanteur de l'orchestre André Kolh). Possibilité de repas sur place, buvette. réservations au 05.55.27.90.08 ou 06.84.68.20.27

>> **Vendredi 22 juin, soirée T'as d'beaux jeux** Mairie, salle Cerous, dès 20h. Rens. : Benoit au 05 55 21 69 82

>> **Samedi 23 juin Tournoi de volley au stade de rugby** à partir de 12h30, tournoi tous niveaux masculin et féminin, en 3 contre 3, tournoi pour les jeunes moins de 12 ans. Organisé par le Foyer Rural contact : 05 55 27 06 42

>> **le premier mercredi et dernier samedi du mois, enduro de nuit de pêche à la carpe** à l'étang neuf, à partir de 19h et jusqu'à 12h le lendemain. Renseignements : M. Chatenet 05 87 49 12 82

Vous voulez faire figurer vos informations dans la rubrique «agenda», contactez-nous à la mairie ou par mail : mairie-seilhac@wanadoo.fr



Commune de Seilhac
 > BULLETIN D'INFORMATION
 Mai/Juin 2012



Commune de Seilhac
 > BULLETIN D'INFORMATION
 Mai/Juin 2012

> EDITO

« Après une année de changement dans la fiscalité de notre commune, nous voici maintenant confrontés à la réalité de la fiscalité mixte de TULLE AGGLO. Elle s'applique aux 37 communes de notre territoire (théoriquement de manière juste), mais génère beaucoup d'incertitudes pour les finances locales et la gestion du budget communal. Pour une commune comme SEILHAC, les changements sont minimes, mais il n'en demeure pas moins une certaine incertitude quant à la garantie des ressources annuelles dans l'avenir. Pour cette année 2012, j'ai proposé au Conseil Municipal, qui l'a accepté à l'unanimité et malgré nos difficultés que les taux de vos impôts restent inchangés.

Avec un résultat de 160 000 euros notre commune ne se classe pas parmi les bons élèves de la Corrèze. Pourtant, elle a encore fait des économies substantielles sur son fonctionnement avec une baisse des charges à caractère général. Mais la première année de fonctionnement de la nouvelle médiathèque avec une dépense de près de 56 000 euros a dû être entièrement supportée par la mairie, les subventions de fonctionnement, notamment celles de l'Etat, n'étant plus d'actualité. Nous pouvons encore nous appuyer sur l'excédent réalisé en 2010. En 2011, une partie a été utilisée mais une somme intéressante reste encore à disposition. Cet excédent va nous permettre d'être plus à l'aise en trésorerie, de participer à l'investissement sans avoir recours à l'emprunt. La prudence reste le mot d'ordre. Vos élus, loin de se laisser aller au pessimisme, élaborent des projets, aménagement de la plage au lac, changement des fenêtres et de la chaudière des écoles etc... Projets également avec TULLE AGGLO, avec la réfection de rues et de routes communales et la construction d'une micro crèche.»

Le Maire, Marc Géraudie.

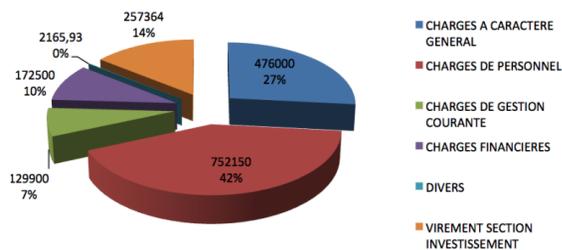


BUDGET 2012

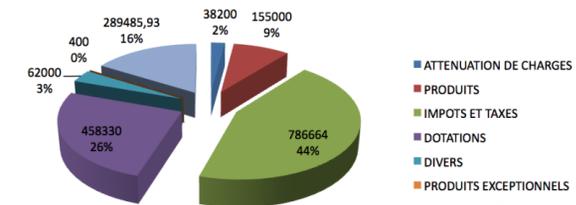
En fonctionnement, tous chapitres confondus, la somme totale s'élève à près d'1 790 000.00 €, somme ne permettant pas d'écart pour une commune de notre strate.

Pour les dépenses de fonctionnement, les charges à caractère général ont été revues à la baisse à la suite du transfert de la micro-crèche à Tulle Agglo, tout comme les charges de personnel. Les autres chiffres restent stables, voire en baisse pour certains. Les services ont renégocié les nombreux contrats avec les partenaires privés et ont été invités à encore faire des efforts dans leur mode de gestion.

FUNCTIONNEMENT DEPENSES 2012



FUNCTIONNEMENT RECETTES 2012



Commune de Seilhac
 > BULLETIN D'INFORMATION
 Mai/Juin 2012

Pour les recettes, les produits de service sont en nette baisse. La conséquence vient encore une fois du transfert de la micro-crèche. Mais pas d'inquiétude, tout ceci s'équilibre. Avec l'arrivée de nouveaux habitants et des constructions, le revenu des taxes locales augmente légèrement cette année. Cette augmentation va nous permettre de compenser la perte enregistrée vis-à-vis des dotations de l'Etat encore revues à la baisse cette année.

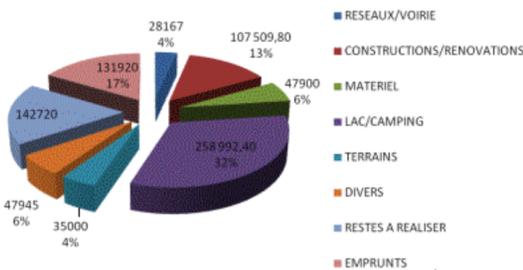
L'objectif 2012 restera modeste et réaliste : 180 000 € d'excédent à réaliser. Pour cela, la commune s'efforcera d'intensifier ses économies sur ses charges courantes.

En ce qui concerne les investissements, les élus ont choisi d'être prudents et de cibler les dépenses sur l'essentiel et l'urgent. Ils sont donc en baisse mais représentent tout de même pour cette année une somme totale de 800 000 €.

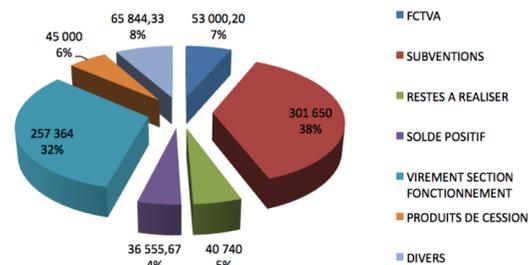
Comme vous pouvez le voir sur les schémas, les programmes votés cette année sont portés sur le tourisme. Aussi, des travaux sont déjà ou vont être engagés sur le site de Bournazel et d'autres s'ajouteront sur le camping. Les écoles sont aussi concernées par les travaux, un vaste programme d'isolation (fenêtres, combles) ayant été lancé. Du matériel sera acheté pour les différents services, de manière à les rendre plus efficace dans les missions confiées et ainsi répondre à vos attentes.

Nous devons supporter des travaux débutés en 2011

INVESTISSEMENT 2012 DEPENSES



INVESTISSEMENT RECETTES 2012



en «restes à réaliser» : les réseaux avenue de la Gare mais aussi la route du bois de l'Arche qui a urgemment besoin d'une rénovation.

Les recettes d'investissement proviendront des subventions de tous les partenaires financiers disponibles ajoutées au FCTVA que nous récupérons chaque année sur nos investissements précédents. Des terrains vont être vendus par la commune à des particuliers et à des entreprises pour leur installation ce qui générera une recette supplémentaire. A noter qu'encore une fois, aucun emprunt n'est prévu pour couvrir nos dépenses d'investissement cette année grâce à notre excédent. En l'état actuel de notre pays c'est un avantage indéniable.

LE MAIRE ET LE CONSEIL MUNICIPAL ont le plaisir de vous convier à la prochaine RÉUNION PUBLIQUE qui aura lieu

LE MARDI 12 JUIN À 20H30, à la mairie, salle Cérous

**à l'ordre du jour :
 PLU,
 travaux en cours,
 questions diverses.**



Commune de Seilhac
 > BULLETIN D'INFORMATION
 Mai/Juin 2012



ZOOM SUR

>> les travaux de la plage

Cet hiver nous avons réalisé des travaux au Lac. La police de l'eau nous imposait de mettre aux normes l'évacuation de l'eau. Aussi nos employés communaux ont réalisé un deuxième déversoir d'orages à proximité immédiate du Bar de l'Elot et ont changé les grilles. Du côté de la plage, après l'étude réalisée par le cabinet CPIE, les travaux ont débuté. Les deux pontons et les murets qui entouraient la plage ont été cassés et ont servi de remblais pour sa mise en forme. L'ancien sable a été mis en sous couche et 650 m3 de sable de rivière sont venus le recouvrir. Le cout total de ces travaux est de 47 632.50 € HT dont 26 227.50 € de sable.

Un nouveau local pour les maîtres nageurs va être mis en place pour la surveillance de la plage. Le ponton restant accueillera de nouveaux plongeurs et un revêtement spécifique pour éviter toute glissade. Le montant de ces deux investissements s'élève à 15 000.00 €. Des subventions ont été sollicitées auprès de Tulle Agglo et du programme européen Leader.



>> travaux route du Bois de l'Arche

En partenariat avec le Conseil Général de la Corrèze et le syndicat des eaux du Puy des Fourches, la Commune a décidé de procéder à des travaux de rénovation de la route du Bois de l'Arche sous la maîtrise d'œuvre de CTI ingénierie. Cette opération s'inscrit dans les travaux d'accompagnement des routes départementales en traverse des bourgs et des agglomérations.

Outre le revêtement pris en charge par le Conseil Général, une large opération de terrassement a été effectuée. L'évacuation des eaux a été entièrement repensée pour ne plus connaître les désagréments des dernières années. De nouveaux trottoirs épousant le revêtement, de nouvelles places de parkings ainsi qu'une nouvelle signalétique sont prévus. Un plateau ralentisseur va être installé pour limiter la vitesse des véhicules. Pour l'ensemble des travaux, deux mois sont nécessaires.

Le montant des travaux pour la partie communale s'élève à 79 113.85 € H.T. Des financements ont été sollicités auprès du Conseil Général pour un montant de 15 607.00 €.

BRÈVES

>> encombrants

Dépôt des encombrants en benne ouverte sur les sites du Champ de Foire et du Lac du 4 au 10 juin 2012

>> nouveaux commerçants

Nous souhaitons la bienvenue à Mr Patrice Caraminot et Mme Patricia Couderc, bouchers-charcutiers, 16 avenue nationale à Seilhac - 05 55 27 01 42